

République Française

Département de Seine-et-Marne

(5[e] Circonscription)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 4 Mars 1973

JEAN-CLAUDE COLLI

40 ans le 11 Mars 1973

Inspecteur des Finances, Chevalier du Mérite Agricole

Membre du Bureau National, Co-auteur du Programme de Gouvernement du MOUVEMENT REFORMATEUR

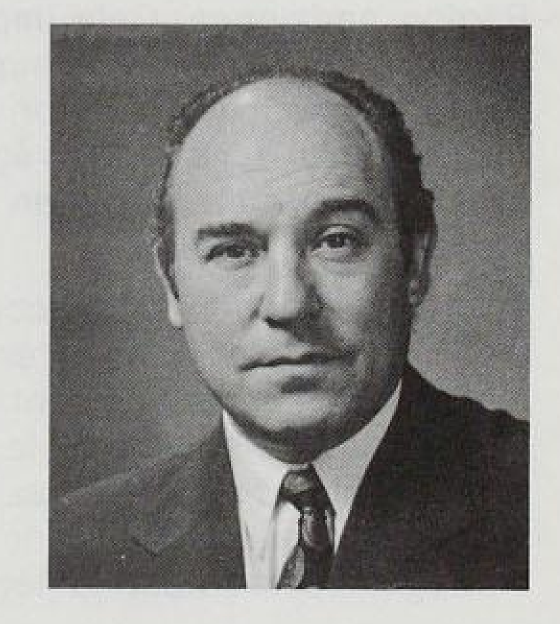
Candidat Unique du Parti Radical et du Centre Démocrate

suppléant : ROGER ENNEQUIN

44 ans le 4 Mars 1973

Avocat à la Cour

Président de Confédération Professionnelle



Electrices, Electeurs

Ces élections sont différentes des précédentes : Cette fois-ci, pour la première fois depuis quinze ans, les électeurs retrouvent leur vraie responsabilité : à travers la désignation d'un député, il s'agit de constituer une nouvelle majorité, pour le choix d'un gouvernement, qui conduira notre politique. Face au jeu politique traditionnel, et à la multiplicité des candidatures — se réclamant pourtant des mêmes coalitions — le Mouvement Réformateur est le seul à présenter un **candidat unique**, pour défendre et proposer un **PROGRAMME COHERENT, PRECIS, CHIFFRE, APPLICABLE EN CINQ ANS.**

Il constituera sans doute LE SEUL POINT DE RENCONTRE POSSIBLE POUR UN GOUVERNEMENT AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS.

MOUVEMENT RÉFORMATEUR : LE CHANGEMENT DANS LE CALME

Sciences Po / fonds CEVIPOF

C'est pourquoi j'ai établi, dès à présent, avec les Réformateurs, une liste de mesures concrètes pour un gouvernement de réforme, sans exclusive d'étiquette ou de doctrine.

- **La sécurité et les garanties contre les risques sociaux**, au bénéfice de tous les citoyens, quels que soient leur âge, leur sexe et leur activité professionnelle : Doublement immédiat de l'**allocation vieillesse.** Doublement progressif du montant de toutes les **retraites** (retraite à 60 ans). Généralisation de la couverture des risques sociaux par une **Sécurité sociale vraiment** générale. Plan social pour la garantie de l'**emploi,** minimum de 1 000 francs. Ce plan doit être un modèle de société à proposer à nos partenaires européens.
- Dans les **dépenses d'argent public, la priorité aux équipements collectifs,** si nécessaires à la qualité de la vie et au développement harmonieux de l'économie : crèches et maternelles, établissements scolaires, équipements de santé, logements, transports et communications.

Dépensé plus judicieusement, l'argent public doit être prélevé avec plus de justice, car il est fourni par le contribuable. C'est le but de notre **réforme fiscale :** Pour alléger les impôts sur les revenus du travail et de l'activité professionnelle mais pour frapper plus justement les grosses fortunes tirées de la spéculation et les gros revenus de capitaux. Pour supprimer la patente archaïque et injuste et pour réformer profondément les impositions trop anciennes et trop inégalitaires (mobilière, foncière).

- La **restitution aux communes, aux collectivités locales et aux régions des responsabilités — et des ressources financières — qui leur reviennent.** Car elles sont mieux placées que l'Etat et sa bureaucratie pour répondre aux besoins des citoyens, là où ils vivent. Sans cette décentralisation indispensable il n'y a ni développement humain, ni réelle démocratie possibles. Le gouvernement U.D.R. reste le seul à la refuser — parmi tous les gouvernements européens. Les Réformateurs font, au contraire, de cette **libération des communes** un objectif fondamental.

L'ensemble de ce programme, à la différence d'autres promesses démagogiques, comporte la **prévision précise de ses moyens de financement, sans aucune aggravation de la charge fiscale** pour ceux qui vivent de leur travail et de leur épargne. J'y ai veillé personnellement, au sein de l'état-major Réformateur.

Pour la 5ème circonscription et le Sud seine-et-marnais

Une telle réforme permet, on le voit, de mieux résoudre les problèmes qui se posent. A condition, bien entendu, que la représentation parlementaire de la circonscription soit désormais plus dynamique, plus efficace, et capable de faire entendre les intérêts de ses habitants. Au Parlement, et au Gouvernement de demain. Plus précisément, mon suppléant Roger Ennequin et moi-même, nous engageons à faire porter notre action sur les points suivants :

- Création d'une véritable région sud, capable d'affirmer sa personnalité face à la tentaculaire Région parisienne. Cela implique notamment un redécoupage régional et la suppression de la taxe spéciale imposée aux entreprises désireuses de créer des emplois dans notre région (elle n'existe pas à Provins, pourtant aussi en Seine-et-Marne...).
- Harmonisation de l'économie seine-et-marnaise par l'implantation d'activités diversifiées, non préjudiciables à l'environnement, et créatrices d'emplois. Cette politique stabilisera la situation économique et sociale des régions rurales, réduira la dépendance des agriculteurs du fait de la monoculture et des stratagèmes tournant la législation des cumuls.

  Elle permettra de combattre les monopoles d'embauche et de salaire des grandes entreprises isolées, jouissant d'un privilège d'emploi.
- Rééquilibre des activités artisanales et commerciales, notamment dans les zones rurales. Ces activités doivent conserver et accroître leur rôle dans la vie de nos villes et de nos campagnes, dont elles constituent un facteur essentiel de stabilité et de commodité.
- Accroissement des équipements scolaires, sanitaires, sociaux et de transport pour tirer enfin parti des atouts considérables de notre région : une beauté naturelle reconnue, un accès aisé, et une proximité d'Orly qui aurait dû, depuis longtemps, lui assurer une vocation européenne et internationale.

Le 4 Mars, votez Jean-Claude COLLI
votez RÉFORMATEUR

POUR UNE NOUVELLE MAJORITÉ ET UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Vu : Le Candidat

IMP. DU CENTRE-GAUTHIER - FONTAINEBLEAU 422-23-58

Sciences Po / fonds CEVIPOF